Centre Pénitentiaire de Toulouse-Seysses

SECTEUR QCP

Communiqué de l'Entente Syndicale Locale du 13 Mars 2017

Suite aux graves incidents (deux portes de cellules détruites par leurs occupants plus les menaces d'agressions sur le personnel) qui se sont produits au Quartier Courtes Peines du C.P.Seysses dans la nuit du 10 au 11 mars 2017, les deux 1ères Organisations Syndicales du C.P.Seysses: S.P.S et FO se sont unies spontanément pour faire entendre la colère des personnels affectés à ce secteur et en dénoncer sa fragilité.

L'Intersyndicale a été reçue par la Direction Locale et a pu lors des échanges dénoncer:

-La résistance risible des portes de cellules.

-L'absence de consigne donnée aux Agents de nuit.

-L'absence de transfert des deux détenus vers les grands quartiers dés le samedi matin .

-La non-prise en compte des incidents de la veille avec la volonté farouche manifestait par la Direction à poursuivre au mépris de tout et de la sécurité des Agents la montée en puissance de l'effectif avec l'envoi dès le lundi de 11 détenus supplémentaires.

-La non-prise en compte du changement de profil des détenus affectés au Q.C.P.

L'Intersyndicale apprend que des devis portant sur le changement des portes de cellules a été réactivé pour être réactualisé. La Direction souhaite que tout cela aille vite.

L'Intersyndicale apprend qu'une étude portant sur le renforcement des portes actuelles avec un cerclage métalliques est à l'étude.

L'Intersyndicale apprend qu'un Surveillant participera aux réunions portant sur les sélections des détenus accédant au Q.C.P.

L'Intersyndicale apprend que les périodes de probation ou d'observation seront revues.

L'Intersyndicale remercie les Agents positionnés en R.H ou C.A pour s'être déplacés et ainsi avoir pu profiter de ce mouvement pour dire directement au Directeur leurs craintes et analyse.

L'Intersyndicale a fait part à la Direction de son souhait d'être tenue informée de l'avancée de ce dossier . Sinon...

Pour le bureau local SPS

Nicolas FRANCOIS

Pour le bureau Local FO

Jérôme COMBELLES